

VARA PRODUCTION

45 avenue de la Rijole
09100 PAMIERS
Email: direction@varaproduction.fr
Tel: 0561673721



Recyclage Habilitation électrique personnel non électricien BS – BE Manœuvre

Le recyclage d'une habilitation électrique « BS/BE Manœuvre » est obligatoire et a pour objectif d'assurer à l'employeur et à l'employé un suivi des compétences et des normes de sécurité liés à l'exercice d'une tâche non électrique dans un environnement en basse ou haute tension.

Le recyclage de cette habilitation, qui a lieu tous les trois ans, concerne le personnel non-électricien.

Durée : 10.50 heures (1.50 jours)

Effectifs : 4 minimum 10 maximum

Lieux : Dans vos locaux

Profils des stagiaires

- Personnel non électricien opérant dans des zones où existent des risques électriques

Prérequis

- Personnel non électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité et devant évoluer vers le niveau BS et/ou BE Manœuvres

Accessibilité

Cette formation est accessible à tous. Si vous avez besoin d'une aide ou d'un aménagement spécifique. Nous nous engageons à trouver les solutions les mieux adaptées à votre handicap.

Objectifs pédagogiques

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et des raccordements simples, des manœuvres dans le respect des prescriptions de la C 18-510 version 2010 pour les personnes habilitées selon la version 1988

Contenu de la formation

- Programme
 - Retour d'expérience
 - Présentation et évolution de la réglementation en électricité
 - Les grandeurs électrique de base et le matériel électrique
 - Les moyens de protection (EPC-EPI)

VARA PRODUCTION

45 avenue de la Rijole
09100 PAMIERS
Email: direction@varaproduction.fr
Tel: 0561673721



- Analyse des risques
- Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Électriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- À l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation prérédigé seront adressés à l'employeur
- Feuilles de présence.
- Questions orales.
- Formulaires d'évaluation de la formation à chaud.
- Formulaires d'évaluation de la formation à froid.
- Questionnaire de satisfaction à remplir et rendre à l'issue de la formation.
- Méthodes pédagogiques mobilisées : théorique, études de cas.
- Évaluation en continu des stagiaires.

Documents remis à l'issue de la formation

Délivrance d'une attestation de recyclage individuelle.

Durée de validité : 3 an(s)